

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

**M. Jim Silye (Calgary—Centre, Réf.):** Monsieur le Président, j'essaierai de m'en tenir au projet de loi C-105 et d'être bref.

**Des voix:** Bravo!

**M. Silye:** C'est seulement la deuxième fois en deux ans que des députés d'en face m'applaudissent. J'apprécie.

Le projet de loi C-105 vise à mettre en oeuvre des conventions fiscales entre le Canada et les républiques de Lettonie, d'Estonie et de Trinité et Tobago ainsi qu'un protocole entre le Canada et la République de Hongrie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

Comme dans le cas du projet de loi S-9, nous débattons de projets de loi qui sont déjà des réalités. Les accords ont déjà été signés par nos fonctionnaires et nos diplomates et nous devons maintenant leur donner notre bénédiction. Nous venons de passer deux jours à faire cela. Il est cependant important que nous le fassions. Mettons-nous donc au travail.

Les conventions fiscales et leurs protocoles d'amendement ont pour but d'empêcher la double imposition des biens, des services et des personnes et de prévenir l'évasion fiscale. Les conventions et protocoles qui sont signés sont calqués sur le modèle de la convention de double imposition établi par l'OCDE. Nous sommes censés voir dans ces documents une garantie que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que nous n'avons pas à nous inquiéter des détails. Le Parti réformiste appuie ces initiatives de même que toutes celles qui contribuent à éliminer les obstacles à la mondialisation de notre économie.

• (1340)

Cependant, en ce qui concerne le débat sur le projet C-105, j'ai remarqué aujourd'hui que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances a dit dans sa présentation que rien dans cette mesure législative ne prêtait à controverse. Ma réaction a presque été de relire le projet de loi, au cas où on y aurait dissimulé quelques petites ententes comme celles du projet de loi S-9 que le député de Gander—Grand Falls a relevées. Le député libéral a souligné que le projet de loi S-9 était mauvais, que ce n'était pas vraiment un projet de loi libéral et qu'il était déçu que le Parti libéral l'appuie.

Cela m'amène à un autre point concernant le gouvernement libéral. En examinant ces projets de loi sur les protocoles et les allègements fiscaux entre pays, j'ai trouvé intéressant ce constater la volte-face du gouvernement, lui qui auparavant était contre le libre-échange. Voilà que les libéraux approuvent à présent les projets de loi abaissant les impôts. Voilà qu'ils approuvent des projets de loi qui éliminent les obstacles au commerce. Voilà qu'ils font cela même auquel ils étaient opposés quand ils étaient dans l'opposition.

Je me demande qui est en charge: le ministre des Finances ou le sous-ministre qui a travaillé pour le gouvernement conservateur? Est-ce les politiciens ou les bureaucrates qui gouvernent?

En 1991, quand il était dans l'opposition, le ministre des Finances s'est exprimé au sujet des conventions en matière de commerce et d'allègements fiscaux. Que demandait-il au gouvernement de faire? Que disait-il pour faire en sorte que ces accords soient dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens? Quand il était dans l'opposition, le ministre des Finances a dit ce qui suit du gouvernement conservateur, comme en témoigne le hansard:

Dans son empressement à conclure un accord de libre-échange, aussi mince soit-il, et dans sa crainte d'un échec, le gouvernement s'est assis lâchement à la table des négociations avec les Américains s'est rendu avant même le début des négociations.

**Une voix:** C'est honteux.

**M. Martin:** Il a fait toutes les concessions. Il a concédé aux Américains tout ce qu'ils voulaient. Il a abandonné avant de commencer parce que c'est effectivement un gouvernement faible.

Il faisait référence au projet de loi S-9 que nous avons approuvé hier. Il critiquait le même projet de loi qui a été adopté dans une forme sensiblement semblable. Il ne croyait pas que le gouvernement conservateur allait dans la bonne direction.

On est au bord de l'hypocrisie. Il me semble que, si l'on critique quelque chose avec autant de conviction et d'énergie quand on est dans l'opposition, on devrait apporter des changements, des améliorations, des redressements quand on est au pouvoir. Mais non, le gouvernement suit la voie tracée. Au cours des deux dernières années, il a, d'après moi, adopté une dizaine de projets de loi conservateurs, presque tels quels. Ces députés se sont contentés de les épouseter un peu, d'y apposer leur griffe libérale et de les présenter à la Chambre avant de les adopter.

Je suis sûr que certains députés libéraux sont profondément choqués de ce qui se passe dans ce parti, qui avait affirmé par le passé qu'il ne réduirait jamais le déficit au détriment des malades et des pauvres. C'est pourtant exactement ce qu'il fait maintenant.

Le gouvernement se contente de couper et de transférer la dette libérale aux gouvernements provinciaux. Il a fait des compressions de sept milliards de dollars dans le domaine de la santé et du bien-être social. C'est ce qu'il appelle le projet de loi de transfert social, ou quelque chose du genre, mais c'est une réduction de sept milliards. C'est exactement ce qu'il avait promis de ne pas faire.

Il y a certainement des libéraux, de l'autre côté de la Chambre, dont le coeur saigne. Ce doit être souffrant, parce que c'est un élément essentiel du programme libéral qui est atteint. Le gouvernement renonce à son rôle principal qui est de protéger les gens qui les ont élus. Il ne protège pas ces gens. Il agit à l'encontre de leurs désirs. Il brise beaucoup de promesses qu'il avait formulées dans son merveilleux livre rouge.

Lors des élections, ils ont dit à propos du libre-échange qu'ils n'aimaient pas l'ALENA et qu'ils le renégocieraient.

**M. Mills (Broadview—Greenwood):** Le débat n'a rien à voir avec le libre-échange.

**M. Assadourian:** Tenez-vous en à l'objet du débat.